

Sommaire

Fonctionnaires

Un vaste mouvement de protestation se prépare

Le Nouveau Réveil - lundi 10 février 2020

Politique

Ce que dit le deuxième rapport du Chef de l'État

Fraternité Matin - lundi 10 février 2020

Guikahué est de retour à Abidjan

Le Nouveau Réveil - lundi 10 février 2020

970 jeunes du Gbêkê ont reçu leurs chèques

Le Patriote - lundi 10 février 2020

CPI / Voici les chances de Gbagbo et Charles Blé Goudé

Le Sursaut - lundi 10 février 2020

Bédié avoue son échec

Le Mandat - lundi 10 février 2020



Universités, centres de recherches et grandes écoles publiques

Un vaste mouvement de protestation se prépare

Les enseignants du supérieur et chercheurs de Côte d'Ivoire, issus des universités publiques, des centres de recherches et grandes écoles publiques, préparent un vaste mouvement de protestation dans les tout prochains jours, pour dénoncer les graves atteintes à la liberté syndicale qui frappent le corps des enseignants et chercheurs des structures publiques de Côte d'Ivoire. Mais aussi pour soutenir les camarades syndicats de l'éducation nationale dont les salaires ont été suspendus et qui sont menacés de sanctions administratives voire de suspension, pour fait de grève. A l'issue de l'Assemblée générale de la Plateforme des organisations et syndicats des enseignants-chercheurs et chercheurs de Côte d'Ivoire (Posec-Ci), plusieurs résolutions ont été adoptées dans ce sens. Selon Dr Yeo Kanabin Oumar, président du Conseil d'Administration de la Plate-forme, que nous avons joint hier, la Posec-Ci, au cours de son AG, a « demandé à la Cnec de surseoir à son mot d'ordre de "campus mort" pour qu'on puisse organiser cela au niveau de la Plateforme des organisations et syndicats des enseignants-chercheurs et chercheurs de Côte d'Ivoire (Posec-ci) en vue d'éviter des sanctions individuelles et encourager la synergie d'action ». Autre point qui a retenu l'attention des enseignants chercheurs, c'est « le soutien aux 259 enseignants du ministère de l'Education nationale dont les salaires ont été suspendus et les menaces de suspension ». Parce que, soutient Dr Yeo « C'est une violation des libertés syndicales et nous allons faire une déclaration dans ce sens dans les tout prochains jours pour leur apporter notre soutien ». Il annonce qu'un préavis de grève au niveau national de toutes les universités publiques, centres de recherches et grandes écoles publiques, sera déposé sur la table du gouvernement. Ce préavis va courir jusqu'au 9 Avril 2020. « Nous laissons tout ce temps pour donner une chance à la négociation, pour montrer à la face de l'opinion notre bonne foi à négocier » a fait savoir le président du conseil d'administration de la Posec-Ci.

JEAN PRISCA



Mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du premier plan décennal

Ce que dit le deuxième rapport du Chef de l'État



Le Président Alassane Ouattara a présenté, samedi à l'Ua, son deuxième rapport sur l'Agenda 2063. (PH: PRÉSIDENTE)

Le Président de la République Alassane Ouattara a présenté, samedi, en sa qualité de "champion" de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier plan décennal, son deuxième rapport sur ces deux éléments devant conduire à la transformation de l'Afrique. C'était au cours d'un forum de haut niveau sur l'Agenda 2063. Dans son rapport, le Chef de l'État ivoirien a présenté les progrès réalisés, les défis à relever et les recommandations pour accélérer la dynamique enclenchée afin de parvenir à la réalisation des 7 grandes aspirations et des 20 objectifs stratégiques que l'Afrique s'est fixés. Il a indiqué que depuis son dernier rapport, en 2019, sur l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du premier plan décennal 2014-2023, des progrès variés ont été constatés. "Au regard des 7 grandes aspirations, le continent a atteint un taux

d'exécution global de 32 %. Avec un score global de 48 %, l'Afrique présente des résultats satisfaisants pour l'aspiration 4 visant à bâtir « une Afrique pacifique et stable », en partie grâce aux mécanismes établis et aux capacités renforcées de maintien de la paix et de la sécurité sur le plan national et continental", a-t-il dit. Il a ajouté que grâce aux efforts collectifs et concertés des États membres pour rendre opérationnelle la Zone de libre-échange continentale africaine, Zlecaf, "le continent a enregistré une performance de 44% dans la poursuite de la construction d'une Afrique intégrée". Au titre du "champion" de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du plan décennal, "d'importants progrès sont à noter pour l'objectif « Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous ». Il a fait remarquer que concernant le réseau panafricain des services en ligne ou université virtuelle en ligne, les efforts conjugués des pays membres ont permis à plus de 22 000 étudiants d'obtenir des diplômes dans diverses disciplines de premier cycle et de cycles supérieurs. Il a également signifié que pour ce qui est de l'aspiration 6, « une Afrique dont le développement est axé sur les populations, en s'appuyant sur le potentiel des peuples africains », une performance de 38 % a été atteinte. Le Chef de l'État a également fait savoir que dans certains domaines, le continent n'a pas réalisé de fortes performances. "Quant à l'aspiration 3 relative à « la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit », l'Afrique n'a enregistré qu'une performance de 16 %. Il en est de même pour l'aspiration 5 portant sur la promotion d'« une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, un patrimoine commun, des valeurs et d'éthique partagées » qui a réalisé un faible score de 12%", a-t-il dit. Dans les projets à accélérer, le Chef de l'État a évoqué le passeport africain et la libre circulation des personnes. "Concernant le passeport africain et de la libre circulation des personnes, trente-deux États membres ont signé le protocole instituant la Communauté économique africaine pour le droit de séjour, le droit d'établissement et la libre circulation des personnes. Toutefois, à ce jour, un seul État membre, le Rwanda, l'a ratifié. Les directives relatives à la conception, à la production et à la délivrance du passeport africain ont été approuvées par l'Assemblée de l'Ua en février 2019", a-t-il poursuivi. Au titre des défis à relever dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son premier plan décennal, il a évoqué les difficultés liées à la faiblesse des systèmes statistiques ; la faible mobilisation des ressources financières. Les disparités dans les niveaux de maturation et de mise en œuvre entre les projets phares, en raison notamment de la non-disponibilité des financements.

L'absence d'études de faisabilité détaillées, l'insuffisance de personnel qualifié ou d'équipes de projet dédiées, la non-ratification par certains États membres, des lenteurs dans la communication autour de l'Agenda 2063, sa vulgarisation et son appropriation par et au sein des États membres. En termes de recommandations, il a demandé aux États membres de renforcer le partage d'expériences et de bonnes pratiques à tous les niveaux. La sensibilisation plus accrue des acteurs nationaux. La mise en œuvre de la stratégie de communication prévue par la Commission de l'Union africaine. L'institutionnalisation et l'intégration de l'Agenda 2063 dans les législations nationales et les stratégies nationales de développement. La ratification accélérée des instruments portant sur la réforme institutionnelle de l'Ua et les projets phares de l'Agenda 2063 dans les différents pays. Le renforcement des capacités des ressources humaines des bureaux de statistique ainsi que leurs systèmes de suivi. L'accélération de la mise en œuvre du cadre stratégique de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement de l'Agenda 2063 et ses projets phares. La mise en œuvre de réformes structurelles majeures en faveur du développement de Petites et moyennes entreprises (Pme) locales, capables de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Pour le Chef de l'État, "à mi-parcours de la mise en œuvre du premier plan décennal, il apparaît de plus en plus certain que la transition « vers l'Afrique que nous voulons » tous, est réalisable". Il suffit, pour ce faire, a-t-il déclaré, "d'accélérer la transformation économique du continent, de poursuivre la réalisation des Objectifs de développement durable et de réduire considérablement la pauvreté et le chômage dans nos pays. Mais, par-dessus tout, nous devons rattraper notre retard dans le domaine des infrastructures économiques et sociales et mettre fin aux conflits qui minent les progrès et l'intégration du continent. Nous devons travailler à mettre en œuvre les diligences qui incombent à chacun de nos pays pour la réalisation effective des aspirations, objectifs et projets phares de l'Agenda 2063". La Présidente de l'Éthiopie, Sahle-Work Zewde; le Président botswanais, Mokgweetsi Masisi; l'ancienne présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma et le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, ont salué le leadership du Chef de l'État. Ils se sont inscrits dans la voie qu'il a tracée. L'ancienne présidente de la Commission de l'Union africaine et le président de la Bad ont affirmé qu'on ne pouvait trouver meilleure personnalité que le Président Ouattara pour être le "Champion" de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Dans la soirée, le Chef de l'État a pris part au dîner de haut niveau des leaders africains pour la nutrition, au cours duquel il a mis en exergue les efforts de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la malnutrition à travers, notamment, la création d'un Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance et l'ouverture, en mars 2019, du Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition.

ETIENNE ABOUA

Après plusieurs semaines passées en Europe

Guikahué est de retour à Abidjan

Rentré de France où il était depuis le 15 janvier
**Guikahué est là pour booster
les préparatifs de la
Convention du PDCI-RDA**



Le secrétaire exécutif en chef du PdcI-Rda, Pr Maurice Kakou Guikahué, est de retour à Abidjan. Son vol s'est posé à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, dans la nuit de samedi à dimanche, selon ses proches. Parti le 15 janvier 2020, Guikahué a pris part aux Journées européennes de cardiologie organisées par la Société française de cardiologie, dont il est le président en exercice du Groupe de travail de cardiologie tropicale. Ces journées se sont ouvertes le 18 janvier pour prendre fin le 25 janvier. Le secrétaire exécutif en chef du PdcI-Rda a pris une semaine de congé et s'est intéressé à l'évolution des dossiers en suspens en Europe dont la plainte qu'a déposée le PdcI-Rda par rapport à l'utilisation de son logo par le Rhdp. au moment où il reprend du service sur le bord de la lagune ébrié, Guikahué retrouve un PdcI toujours en mouvement. en effet, sous la houlette de Séri Bi Guessan, Secrétaire exécutif chargé des délégations et des sections, son intérimaire, des réunions du secrétariat exécutif ont eu lieu, des audiences également. la liste des membres des ufpdcI urbaine et rurale, et des JpdcI urbaine, rurale et estudiantine, ont été publiées pour une tournée nationale, des mouvements de soutien au PdcI-Rda ont brillamment réussi leurs activités, au siège du parti ou ailleurs. le tout couronné par les nombreuses audiences du président Henri Konan Bédié, son appel aux militants qui doivent s'investir dans l'établissement de leurs pièces pour voter en octobre et l'information annoncée de sa prochaine visite à Bocanda, dans la région du n'zi. Le secrétaire exécutif en chef, Pr Guikahué, de retour, donnera certainement un coup d'accélérateur à tous les sujets, en cours et des orientations à celles à venir dont les préparatifs de la Convention. aussi, la réunion du Secrétariat exécutif de demain mardi, sera-t-elle déjà déterminante.

DIARRASSOUBA SORY

BOUAKE / EMPLOIS -JEUNES / Le gouvernement ivoirien avec à sa tête, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'attèle pour l'autonomisation de la jeunesse ivoirienne à travers le financement des projets.

970 jeunes du Gbêkê ont reçu leurs chèques

Bouaké/Agir pour les jeunes 2
970 jeunes du Gbêkê
ont reçu leurs chèques



COULIBALY SOULEYMANE

Le gouvernement ivoirien avec à sa tête, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'attèle pour l'autonomisation de la jeunesse ivoirienne à travers le financement des projets. C'est dans cette optique que le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, était samedi 8 février 2020, à la place du carnaval de Bouaké dans le cadre de l'opération "Agir pour les jeunes 2". À l'occasion, le premier responsable de la jeunesse a procédé à la remise symbolique de chèques d'environ un demi milliard de francs Cfa à 970 jeunes de la région du Gbêkê dont 353 filles. S'inscrivant dans le cadre du programme social du gouvernement (PS gouv) 2019-2020, cette opération vise à créer 131 000 emplois pour les jeunes de Côte d'Ivoire. Dans son adresse aux récipiendaires, Mamadou Touré leur a recommandé la rigueur et l'abnégation. "Le gouvernement a fait sa part et continue de travailler en apportant des réponses concrètes à vos préoccupations. C'est à vous de vous mettre au travail. Ne vous laissez pas gagner par le découragement" a-t-il encouragé. Mamadou Touré a invité la jeunesse dans son ensemble à ne pas rester dans les préjugés comme quoi le système est déjà fait. Il a souligné que l'égalité des chances est le crédo du président Alassane Ouattara et de son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly." Ne restez pas dans les préjugés. Lorsqu'un dispositif est mis en place, allez y faire votre propre expérience. Essayez d'explorer l'ensemble des opportunités autour de vous et celles que le gouvernement est en train de mobiliser", a-t-il exhorté. Le membre du gouvernement a indiqué qu'à partir du mois de juin, débutera une autre phase de financement de projets d'un montant de 45 milliards de francs CFA. Au nom des bénéficiaires, Koffi Nicaise a exprimé toute sa gratitude et son infinie reconnaissance au président de la République Alassane Ouattara et au chef du gouvernement Amadou Gon Coulibaly pour leur combat en vue de l'autonomisation de la jeunesse.

L'audience en appel de Laurent Gbagbo et Blé Goudé s'est tenue jeudi 06 février devant la Chambre d'Appel de la CPI.

CPI / Voici les chances de Gbagbo et Charles Blé Goudé



L'audience en appel de Laurent Gbagbo et Blé Goudé s'est tenue jeudi 06 février devant la Chambre d'Appel de la CPI. Le Procureur, la Représentante légale des victimes, et les conseils du Président Laurent Gbagbo et de Charles Blé GOUDE avaient jusqu'au vendredi 07 février à 16 h pour verser des écrits au Greffe de la CPI. Après quoi, les juges délibéreront et donneront la date du prononcé de leur décision (Arrêt). Les Défenses de l'ex-président ivoirien et de son dernier ministre de la Jeunesse ont tenté littéralement de démonter les arguments de l'Accusation, se prêtant, par intermittence aux questions d'éclairage des juges de la Chambre d'appel. Me Emmanuel Altit, Me Jennifer Naouri et Me Jacobs ont recouru à plusieurs références pour remettre formellement en cause l'arrêt du 1er février 2020 de la Chambre qui maintient en liberté sous condition hors du pays, les deux ex-dirigeants ivoiriens. Le professeur Jacobs, qui a tenu principalement le crachoir pendant une vingtaine de minutes pour le compte de la Défense de l'ancien tenant du pouvoir en Côte d'Ivoire, s'est engagé dans une démonstration juridique pour convaincre les juges de la Chambre de l'absence de dispositions pouvant fonder le maintien des restrictions imposées à son client acquitté devant la Chambre préliminaire. Selon lui, les articles du Statuts de Rome et les règles du règlement cités dans la décision rendue en février 2019 par la Chambre d'appel ne permettaient pas de justifier l'imposition de restrictions à une personne acquittée. Mieux, ajoute-t-il, « nous n'avions pas connaissance des dispositions que vous alliez utiliser lors du débat précédant la décision. Donc, le fait que notre position de principe n'ait pas varié ne veut pas dire que nous ne puissions pas soulever des questions

précises qui émergent de votre décision en terme de raisonnement ou d'erreur de droit ou de fait, selon nous ». Me Jacob va droit au but et évoque une injustice envers son client et une erreur de raisonnement à corriger. Il revient sur la requête introduite par la Défense le 17 octobre 2019 dans laquelle il est évoqué que d'un point de vue juridique, il y avait manifestement une absence de fondement au maintien en liberté sous condition de Laurent Gbagbo et Blé Goudé. L'Accusation conduite par M. Galmetzer ne baisse pas prise. Les collaborateurs de Fatou Bensouda sont restés dans leur logique. Pour eux, il est hors de question d'envisager une reconsidération de l'arrêt rendu le 1er février 2019, car, souligne M. Galmetzer, il existe d'autres procédures qui permettent à la Chambre d'appel de revoir son arrêt du 1er février 2019. « Il n'est pas nécessaire de réexaminer et de révoquer les conditions de mise en liberté fixées dans votre arrêt l'année dernière pour une autre raison. Parce que depuis le 1er février 2019, rien n'a changé. Il n'y a pas eu de changement de circonstance ni pour M. Gbagbo ni pour M. Blé Goudé. Rien n'est arrivé qui aurait une incidence sur la conclusion tirée par la Chambre d'appel qu'une mise en liberté conditionnelle est nécessaire pour garantir qu'il ne prenne pas la fuite et pour garantir leur comparaison devant la Cour ». En outre, souligne l'Accusation, il n'y a pas eu de changement dans la position du procureur en ce qui concerne le recours demandé dans son appel. Mieux, révèle M. Galmetzer, le procureur a l'intention de poursuivre la procédure contre M. Gbagbo et M. Blé Goudé. « Ce qui signifie que si son appel devait à aboutir, le Procureur a bien l'intention de rejuger M. Gbagbo et M. Blé Goudé », a-t-il laissé entendre. Prévu pour durer deux jours, le procès en appel de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé s'est finalement tenu en une journée. En effet, selon Me Claver N'dry joint depuis la Haye par KOACI, l'audience du jour a marqué la fin de l'audience en ce qui concerne la reconsidération de la décision du 1er février 2019. Ladite décision imposait des mesures restrictives à la liberté des accusés pourtant acquittés. Quant au verdict prononcé par les juges de la Cour d'appel, il sera connu en temps voulu, a révélé l'avocat. Une chose semble certaine, c'est que les chances de revoir Gbagbo et Blé Goudé en Côte d'Ivoire avant Octobre 2020 sont de plus en plus minces.

Débat sur la gratuité de la Carte Nationale d'Identité / Les élections présidentielles de 2020 sont prévues le 31 octobre 2020. Les cartes nationales d'identité seront d'une importance capitale pour les partis politiques et leurs militants.

Bédié avoue son échec



Henri Konan Bédié appelle ses militants à s'enrôler massivement

s'était agi pour le Chef de l'Etat ivoirien de donner le top départ de l'enrôlement, en attendant le démarrage effectif sur toute l'étendue du territoire national en janvier 2020. L'opération d'enrôlement s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Registre national des personnes physiques.

KRIS LOH-DJIBOUA

A huit mois de cette échéance électorale, le PDCI qui a longuement revendiqué la gratuité de la confection du titre d'identité, semble ne plus être intéressé par cette lutte. Dans un communiqué relatif à l'identification de la population, et signé du président du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié, le 7 février 2020, le parti a demandé à tous, militantes, militants, sympathisantes et sympathisants de participer à l'opération en cours, espérant l'aboutissement de sa revendication. « La Direction du PDCI-RDA exhorte les militantes, militants, et l'ensemble de la population ivoirienne à prendre une part massive à cette opération afin de disposer des documents administratifs (CNI et carte d'électeur) nécessaires à la participation aux élections d'octobre 2020 », précise le communiqué signé des mains de Bédié. Il est clair que Bédié n'a jamais lutté pour les Ivoiriens, mais plutôt pour son retour au pouvoir en Octobre 2020. Ce communiqué d'Henri Konan Bédié vient donner une leçon à ses alliés qui ne militent que pour le boycott de cette opération. Le PDCI est conscient que ces pièces administratives sont indispensables pour prendre part au vote des prochaines joutes électorales. C'est pourquoi, le parti septuagénaire a décidé de se désolidariser de ses alliés radicaux, appelant ainsi ses militants et l'ensemble de la population ivoirienne à l'enrôlement. Le PDCI qui n'est pas habitué à la politique de la chaise vide, comme le fait constamment les partisans de Laurent Gbagbo, a donc demandé à tous, de participer à l'opération en cours. Le 11 décembre 2019 à Abidjan, à l'issue du Conseil des ministres, le Président de la République, Alassane Ouattara avait procédé au renouvellement de sa Carte nationale d'Identité (CNI). Il